

# Levé des zones de restriction

Nous venons de recevoir un mail de la DDPP du Nord concernant la levée des zones de restriction suite à la découverte en décembre dernier d'un foyer de maladie de Newcastle dans un élevage de pigeons de chair à Orchies.

*"En l'absence de nouvelles suspicions et compte tenu des résultats favorables des investigations dans les périmètres, les zones de restriction (zone de protection et zone de surveillance) mises en place suite à la détection d'un foyer de Newcastle sur la commune d'Orchies ont été levées par arrêté préfectoral du 22 janvier 2018".*

**Jean-jacques DUPUIS**